

**SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE****CONCOURS EXTERNE 2021****RAPPORT DU JURY**

Présidente : Isabelle ETIENNE

Vice-Président : Vincent MALNOURY

Membres du jury : Marie-Maud DECAESTEKER, Antoine NIEDERLANDER, Rémy MERTENS,  
Christophe SIMONNET, Jérémy ROBINET**SESSION 2021**

Épreuves écrites : 21 et 22 avril 2021

Inscrits	Présents épreuve n°1	Présents épreuve n°2	Admissibles	Admis / Liste principale	Admis / Liste complémentaire
381	159	149	26	11	4

ADMISSIBILITÉ					
Épreuve n°1	Cas pratique	Notes $\geq 10$	Notes $< 10$	Non noté	Note moyenne
		48	109	2	8,07
Épreuve n°2	Comptabilité et finance	8	18	0	9,09
	GRH	45	27	0	11,43
	Enjeux France contemporaine et UE	14	10	0	10,19
	Problèmes économiques et sociaux	14	13	0	9,43

Moyenne du dernier candidat admissible : 11,8/20

ADMISSION					
Nombre de candidats	Notes $\geq 10$	Notes $< 10$	Note moyenne	Dernier admissible liste principale	Dernier admissible liste complémentaire
24	20	4	13,23	14	12

## **LE CONCOURS**

### **Conditions d'accès :**

Le concours externe de secrétaire administratif est ouvert aux candidats **titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 4** ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes

### **Les épreuves :**

Elles sont définies par l'arrêté du 25 juin 2009.

### **Admissibilité :**

Elle comprend deux épreuves :

1° Une épreuve de cas pratique avec une mise en situation à partir d'un dossier documentaire remis au candidat pouvant comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Le dossier doit relever d'une problématique relative aux politiques publiques et comporter plusieurs questions précédées d'une présentation détaillée des attentes du jury destinée à mettre le candidat en situation de travail (durée : trois heures ; coefficient 3).

Pour cette épreuve, le dossier documentaire ne peut excéder vingt pages.

2° Une épreuve constituée d'une série de six à neuf questions à réponse courte portant, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription au concours, sur l'une des options suivantes :

- gestion des ressources humaines dans les organisations ;
- comptabilité et finance ;
- problèmes économiques et sociaux ;
- enjeux de la France contemporaine et l'Union européenne.

Pour chaque option, le questionnaire à réponse courte comporte des questions communes et des questions propres à l'option choisie (durée : trois heures ; coefficient 2, dont coefficient 1 pour les questions communes et de capacité de raisonnement et coefficient 1 pour les questions relatives à l'option).

À partir d'un ou plusieurs documents, les questions communes portent sur des connaissances générales permettant d'évaluer l'ouverture au monde, l'intérêt porté aux politiques publiques, aux valeurs du service public et permettant de tester la capacité de raisonnement. Un même texte peut servir de support à plusieurs questions.

Pour la partie optionnelle, chaque question est accompagnée d'un ou plusieurs documents en rapport avec la question posée. Un même texte peut servir de support à plusieurs questions. Le dossier documentaire pour l'ensemble des questions ne peut excéder dix pages au total.

### **Admission :**

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury, à partir d'un texte court relatif à un sujet de société en rapport avec le rôle des administrations ou portant sur une politique publique comportant une ou deux questions auxquelles le candidat doit répondre, visant à apprécier les qualités personnelles du candidat, son potentiel, son comportement face à une situation concrète, le cas échéant sous forme de mise en situation (durée : vingt-cinq minutes, dont dix minutes au plus d'exposé, précédée d'une préparation de vingt-cinq minutes ; coefficient 4).

En vue de l'épreuve d'entretien, le candidat admissible adresse une fiche individuelle de renseignement au service gestionnaire du concours à une date fixée par le service et avant le début des épreuves d'admission. Le jury dispose de cette fiche de renseignement pour la conduite de l'entretien qui suit l'exposé. La fiche individuelle de renseignement est disponible sur le site internet du ministère, ainsi que dans l'espace candidat Cyclades à la rubrique « Les formulaires ».

## **LES ATTENDUS DU JURY**

### **Les épreuves écrites d'admissibilité :**

- Respect de l'anonymat
- Une bonne compréhension de la commande
- Apporter du soin à la rédaction : élaborer une réponse claire à la commande par une mise en forme claire (introduction, plan...). Élaborer un raisonnement pragmatique. Éviter les catalogues
- Avoir un esprit d'analyse et de synthèse (notamment lorsque plusieurs documents sont fournis)
- Avoir une écriture lisible et soignée, sans fautes d'orthographe, éviter le ton familier
- Maîtriser les connaissances

### **Épreuve n°1 : cas pratique**

Cette épreuve avait pour sujet le CHSCT et plus précisément les compétences, le fonctionnement de cette instance avec un focus relatif au développement du télétravail en raison, notamment de la crise sanitaire.

Le jury n'a relevé aucune difficulté particulière dans le sujet proposé. Les documents fournis permettaient de répondre aux questions posées.

Néanmoins, pour une majorité de candidats, le jury fait les observations suivantes :

Dans l'ensemble, les attendus ont été compris par les candidats, le plan étant énoncé dans le sujet.

Néanmoins, le jury note de grosses difficultés relatives au formalisme attendu pour cette épreuve. Les candidats doivent se préparer et connaître les règles de présentation et de rédaction.

Les candidats doivent comprendre que l'objectif de cette épreuve est de se projeter dans une situation de travail et d'apporter, sur une question précise, des éléments essentiels, lisibles rapidement et compréhensibles pour un lecteur qui ne maîtrise pas le sujet.

Les candidats doivent savoir lire les nombreux textes fournis et les hiérarchiser. Ceci leur permettra de mieux gérer le temps. Le jury a pu constater cette année que nombre de candidats n'allaient pas au bout de leur propos du fait certainement de ce défaut de méthodologie.

Les candidats ne doivent pas confondre néanmoins synthétique avec laconique. À l'inverse, les candidats ne doivent pas recopier des passages entiers des textes mis à leur disposition.

Il faut que les candidats aient à l'esprit le côté pragmatique de cette épreuve.

Préconisations :

- Approfondir le travail de préparation de cette épreuve
- Avoir une connaissance de la réglementation, des textes réglementaires et de leur hiérarchie, ce qui permettra d'avoir une meilleure interprétation et compréhension des textes et de la jurisprudence
- Apporter un soin particulier à la rédaction :
  - o tant sur la forme : plan lisible, structuration des idées, éviter le ton familier, ne pas faire de fautes d'orthographe, écriture lisible, penser aux transitions entre les différentes parties du plan...
  - o que sur le fond : structuration des idées, apport de réponses claires aux lecteurs, ne pas perdre le lecteur dans ses propres réflexions, ordonnancer sa pensée...

## **Épreuve n°2 : épreuve à option (au choix des candidats) et questions communes**

En ce qui concerne les questions communes, permettant d'évaluer l'ouverture au monde, l'intérêt porté aux politiques publiques, aux valeurs du service public et permettant de tester la capacité de raisonnement, le jury a noté une absence d'esprit de synthèse. En effet, les candidats semblent avoir eu des difficultés à exploiter les documents mis à disposition. Certains candidats se sont appuyés sur des connaissances plus qu'approximatives.

Préconisations :

- Les candidats doivent bien lire les questions, ceci afin d'éviter le hors-sujet
- Il convient de ne pas négliger la rédaction, en structurant les réponses. Des réponses claires et précises sont attendues
- Dans le cadre de la préparation, porter un intérêt à l'actualité,
- Éviter d'énoncer des lieux communs plutôt que s'appuyer sur les documents fournis et des connaissances

Concernant les épreuves à option, le jury a constaté le faible niveau des candidats. Il s'agit d'une épreuve qui nécessite un minimum de connaissances. Quelle que soit l'option choisie, il s'agit d'une épreuve technique qui ne s'improvise pas et requiert des connaissances indispensables.

Préconisations :

- Les candidats doivent se préparer et disposer de connaissances liées à l'option choisie
- Les candidats doivent bien lire les questions, ceci afin d'éviter le hors-sujet
- Il convient de ne pas négliger la rédaction, en structurant les réponses. Des réponses claires et précises sont attendues

### **L'épreuve orale d'admission :**

Cette épreuve se déroule sur une durée de 25 minutes. Le jury a apprécié la diversité des candidats, notamment de par leurs expériences professionnelles. Les prestations orales se sont révélées d'un bon niveau.

Les textes proposés étaient en lien avec l'actualité des politiques publiques.

Le jury a pu noter pour cette année une bonne préparation des candidats. Ils ont pour la plupart utilisé le temps réglementaire de 10 minutes. Néanmoins, il y a toujours des candidats dont la durée de la présentation est inférieure à 5 minutes. Il est rappelé que cette partie de l'entretien peut être facilement anticipée et doit faire l'objet d'une préparation à la technique de l'exposé. Le propos doit être cohérent et structuré et ainsi permettre au jury de cerner le candidat et ce qu'il peut apporter dans des fonctions d'un grade supérieur.

Les candidats doivent préparer leur intervention, en structurant leur discours et éviter de paraphraser le document. Ils doivent avoir une bonne connaissance de l'actualité, ce qui leur permet d'étayer leur présentation et de nourrir les échanges avec le jury. Ils doivent également faire preuve de réflexion et prendre de la hauteur.

S'agissant d'un concours éducation nationale, les candidats doivent disposer de connaissances relatives au système éducatif, à ses structures, ses métiers, ses missions.

Le jury encourage les initiatives permettant aux candidats d'avoir une meilleure connaissance de leur futur métier et des possibles lieux d'affectation.

-----

Le niveau du concours est élevé et seuls les candidats l'ayant préparé sérieusement réussissent.